Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la politique alimentaire** **Bureau de l'évaluation scientifique, de la recherche et des laboratoires** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955** **N° NOR AGRG1503028N**	**Note de service** **DGAL/SDPAL/2015-91** **29/01/2015**

Date de mise en application : 02/02/2015
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/02/2015
Cette instruction abroge :
DGAL/SDPRAT/N2013-8070
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : La présente note de service référence les méthodes officielles de dosage des pesticides organochlorés, organophosphorés et pyréthrinoïdes dans les denrées alimentaires animales et d'origine animale.

Destinataires d'exécution
ADILVA DAAF LNR - ANSES (Laboratoire de sécurité des aliments de Maisons-Alfort) DD(CS)PP

Résumé : La présente note de service actualise les méthodes officielles de dosage des pesticides organochlorés, organophosphorés et pyréthrinoïdes dans les denrées alimentaires animales et d'origine animale

Textes de référence :- Note de service DGAL/SDPRAT/N2013-8070 du 09/04/2013 : Méthodes de dosage des pesticides organochlorés, organophosphorés et pyréthrinoïdes dans les denrées alimentaires animales et d'origine animale.

Vous trouverez en annexe de la présente note, l’actualisation des méthodes de référence pour le dépistage et le dosage des pesticides organochlorés, organophosphorés et pyréthrinoïdes dans les denrées alimentaires animales et d’origine animale.

Ces méthodes ont été développées par le laboratoire national de référence pour ces substances :

ANSES

Laboratoire de Sécurité des Aliments de Maisons-Alfort

14 rue Pierre et Marie Curie

94701 Maisons-Alfort Cedex

Le protocole opératoire de ces méthodes est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés à cette fin par le ministère chargé de l'agriculture, pour mise en œuvre, ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux en charge de la protection des populations.

Le Directeur Général Adjoint
Chef de Service de la Gouvernance
et de l'International - C.V.O.

Jean-Luc ANGOT

ANNEXE 1 :

Références des méthodes de dépistage et de dosage des pesticides organochlorés, organophosphorés et pyréthrinoïdes dans les denrées alimentaires animales et d'origine animale

Référence de la nouvelle méthode	Titre du document	Référence de la méthode annulée et remplacée, le cas échéant
ANSES PBM Pest LSA-INS-0165	Dosage des pesticides organochlorés et des pyréthrinoïdes dans les denrées alimentaires d'origine animale	ANSES POP10
ANSES PBM Pest LSA-INS-0166	Dosage des pesticides polaires et apolaires dans les denrées alimentaires d'origine animale	ANSES POP11